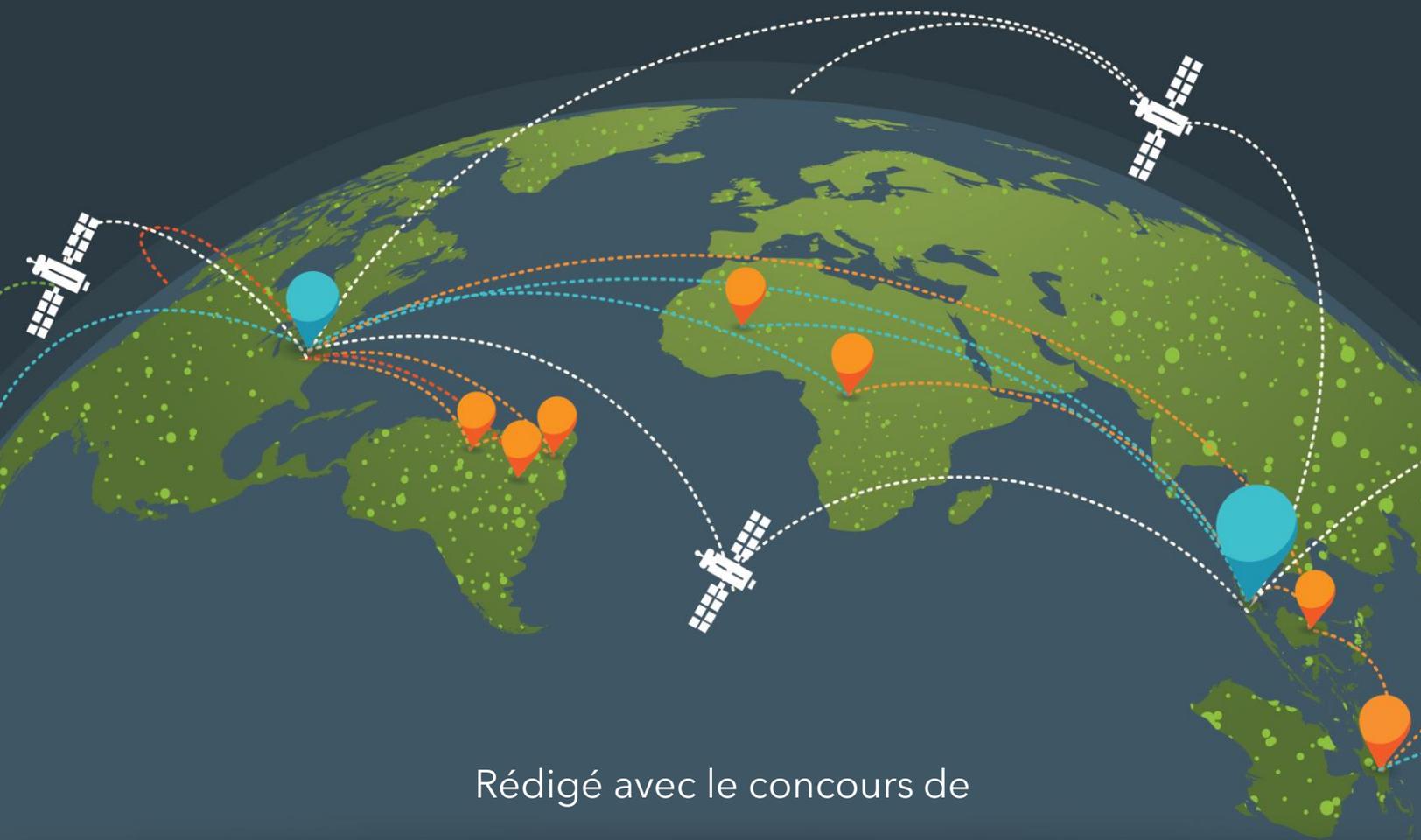




INTERVENTION RAPIDE

Risques de déforestation pour les coopératives de cacao certifiées en Côte d'Ivoire

January 2020



Rédigé avec le concours de

aidenvironment
Waxman

Introduction

Quatre-vingt-dix pourcent des forêts primaires d'Afrique de l'Ouest ont été détruites (1). Rien qu'en Côte d'Ivoire, 14 millions d'hectares de forêt tropicale ont disparu entre 1960 et 2010. Aujourd'hui, seuls deux millions d'hectares subsistent (2). Pour remédier à cette pression environnementale, la World Cocoa Foundation (WCF), le principal lobby du secteur du cacao, et le Sustainable Trade Initiative (IDH), ont travaillé conjointement avec l'International Sustainability Unit (ISU) du Prince de Galles pour inaugurer l'Initiative Cacao et Forêts (ICF) en 2017. L'ICF a été signée par les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana (qui représentent à eux deux plus de 60 % de la production mondiale de cacao) ainsi que par la plupart des principaux fabricants et négociants de cacao. D'autres entreprises y ont adhéré depuis, portant le nombre total de signataires à 35, ce qui représente environ 85 % du commerce mondial de cacao (3). Le cadre d'action de l'ICF a pour objectif d'empêcher la poursuite de la déforestation et de soutenir les conditions de vie des producteurs par le biais d'engagements clés : la protection et la restauration des forêts, une agriculture durable, l'augmentation des revenus des cultivateurs, l'engagement communautaire et l'inclusion sociale (ibid). Les négociants en cacao et les fabricants signataires de l'ICF se sont engagés à éliminer la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement.

Le rapport intitulé *Intervention rapide* se fonde sur des données sur la déforestation enregistrée entre novembre 2017 (date de la signature de l'ICF) et novembre 2019 pour évaluer les risques de déforestation liés au cacao dans sept coopératives certifiées de Côte d'Ivoire. En outre, il met en lumière quelques cas de déforestation survenus entre le 1^{er} octobre et le 10 novembre 2019.

(1)<https://www.voicenetwork.eu/wp-content/uploads/2019/07/2018-Cocoa-Barometer.pdf>

(2)https://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2017/09/chocolates_dark_secret_english_web.pdf

(3)<https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/2018/08/CFI-Aggregate-Action-Plan-CdI-02.28.19.pdf>

Limites de l'étude

Le manque de transparence de certains maillons de la chaîne d'approvisionnement du cacao a cependant limité notre analyse. L'une de ses principales limites réside dans la surreprésentation des coopératives de cacao certifiées qui ont davantage d'informations disponibles, ce qui les expose à une évaluation des risques plus approfondie. Comme le jeu de données est incomplet, la prévalence des coopératives certifiées dans le présent rapport ne signifie donc pas qu'elles présentent un risque de déforestation plus élevé que les coopératives non certifiées. Ceci est simplement la conséquence de la démarche de transparence de Rainforest Alliance (RA)/UTZ et de Fairtrade qui ont bien voulu rendre publics les emplacements de leurs coopératives et fournir des informations sur certaines d'entre elles.

Néanmoins, ce rapport montre que les coopératives certifiées ne sont pas à l'abri des risques de déforestation.

Un appel à plus de transparence

Nous recommandons au Conseil café cacao (CCC) en Côte d'Ivoire, au COCOBOD au Ghana et aux autres entités concernées d'œuvrer pour une meilleure traçabilité et une plus grande transparence afin que les risques de déforestation de toutes les coopératives non certifiées (et des autres acheteurs et négociants) puissent être analysés publiquement.

Hypothèses

Notre hypothèse principale de départ était que la taille d'une coopérative est liée à la distance moyenne parcourue par le cacao : les grandes coopératives s'approvisionnent en cacao dans des zones plus vastes. En réalité, la distance entre les producteurs et les coopératives serait vraisemblablement liée à plusieurs facteurs, dont la topographie, l'accès par la route et le prix d'achat. Il est important de tenir compte de ces facteurs lorsqu'il s'agit de déterminer une zone à risque de déforestation. Par exemple, un grand cours d'eau séparant un producteur de cacao et une coopérative pourrait empêcher que du cacao entaché de déforestation soit vendu à cette coopérative pourtant plus proche. Ce cacao pour le moins problématique pourrait par conséquent être vendu à une coopérative plus éloignée géographiquement. En outre, en raison de la complexité de la chaîne d'approvisionnement, un nombre plus important de membres n'indique pas nécessairement une zone de production de cacao plus étendue, et par conséquent, un risque accru de déforestation.

Le rapport *Intervention rapide* s'abstient formellement d'affirmer que les coopératives mentionnées sont directement responsables d'une déforestation spécifique. Nous avons plutôt sélectionné quelques coopératives de cacao certifié et cartographié leurs *risques* de déforestation.

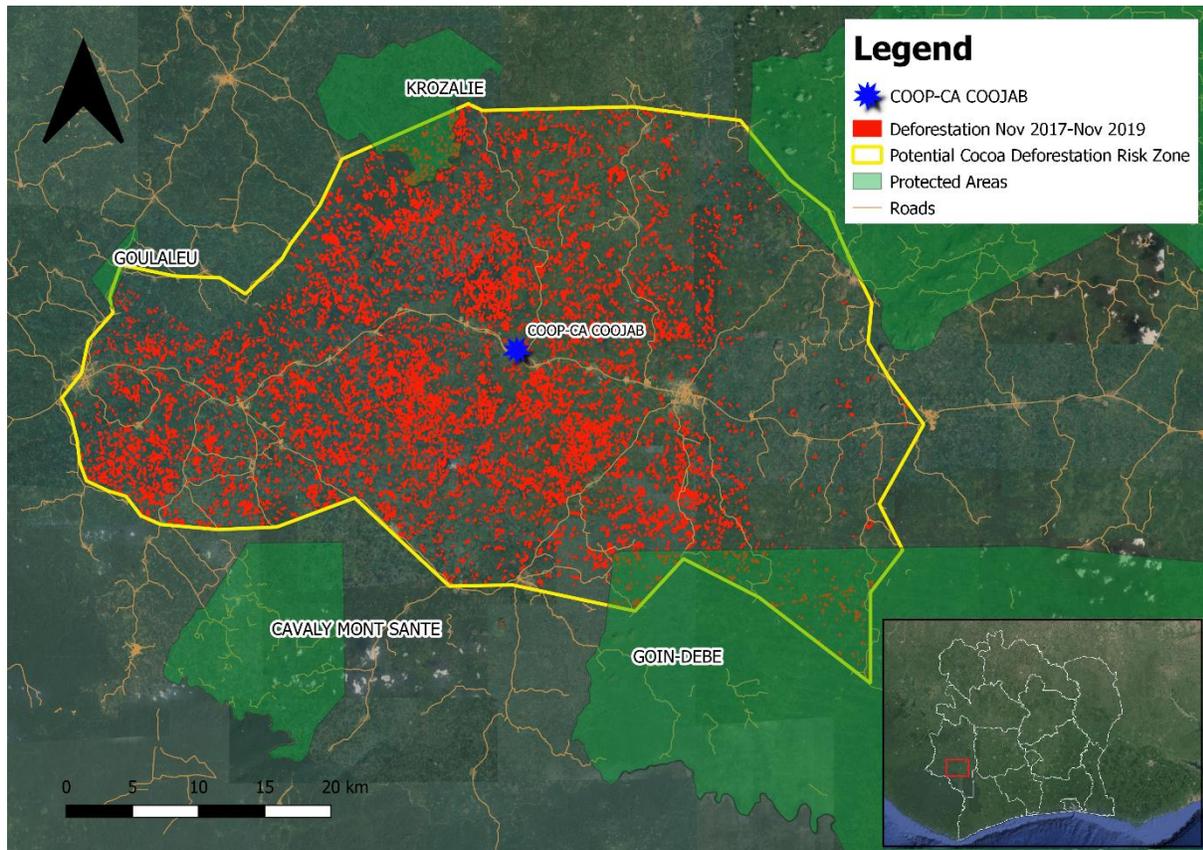
Résumé des cas

Cooperative	Département	District	Taille du risque potentiel de déforestation, Nov. 2017 – Nov. 2019, en hectares
COOP-CA-COOJAB	Bloléquin	Montagnes	14 115
BORIBANA COOP-CA	Bloléquin	Montagnes	6 902
COOPINA COOP-CA	Gagnoa	Gôh-Djiboua	458
COOP-CA-ECAMOM	Méagui	Bas-Sassandra	133
COOPAAPROMAN	Agnibilékrou	Comoé	138
Radee Trading SARL	Abengourou	Comoé	103
SCOOPA-CA	Lakota	Gôh-Djiboua	116

Carte des coopératives de cacao présentée dans ce rapport



COOP-CA-COOJAB (Bloléquin, Montagnes)



Entre novembre 2017 et novembre 2019, la zone à risque de déforestation liée au cacao pour la COOP-CA-COOJAB couvrait une superficie 14 115 ha, incluant des défrichements au sein d'aires protégées. Entre le 1er octobre et le 10 novembre 2019, 178 ha ont été défrichés dans cette zone à risque.

Les 818 membres de la coopérative COOP-CA-COOJAB exploitent une superficie de 4 542 ha, dont 3 803 ha sont certifiés pour le cacao par Rainforest Alliance en 2017. Leur production s'élève à 2 338 tonnes de cacao certifié (1). La certification de la coopérative a cependant été révoquée le 16 août 2019, probablement parce que plus de 50 % des plantations visitées n'étaient pas conformes aux critères prédéfinis par Rainforest Alliance (ibid).

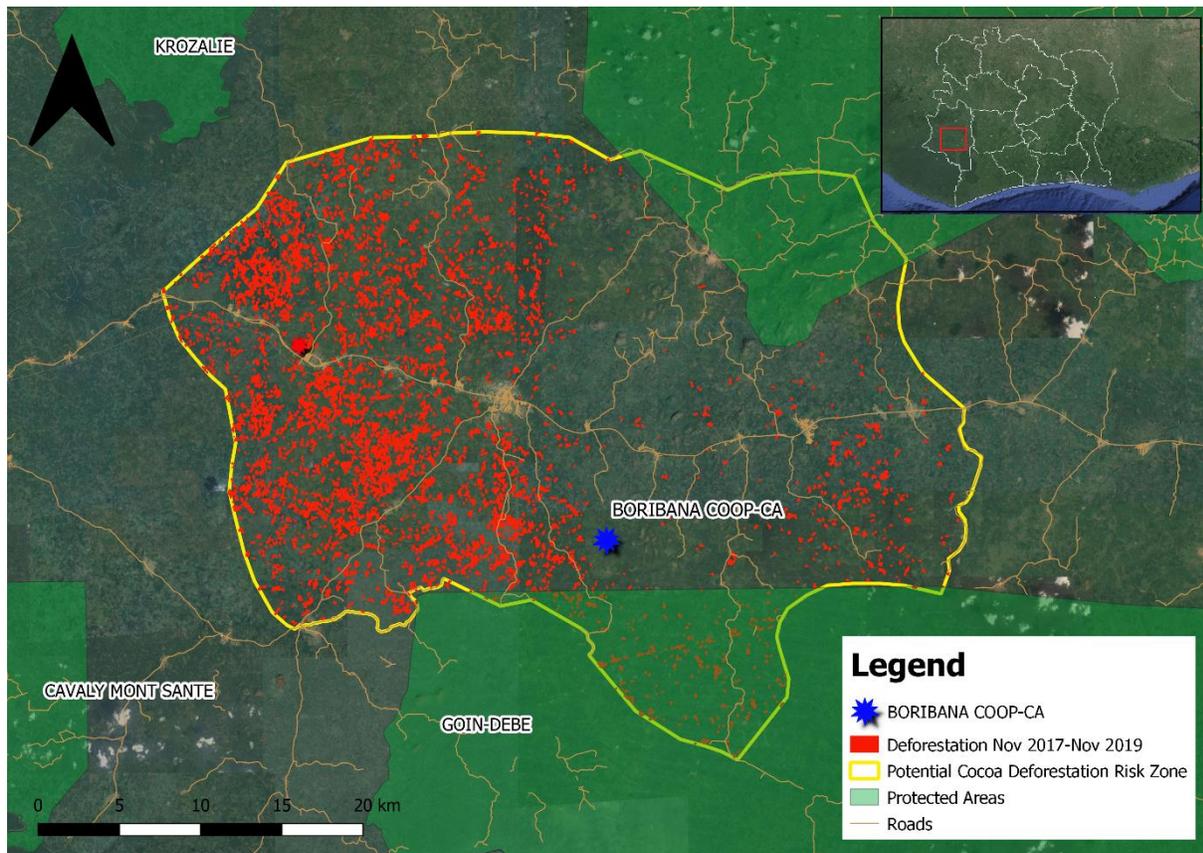
La coopérative COOP-CA-COOJAB est située dans une zone exclusivement productrice de cacao, les autres cultures étant pratiquement inexistantes. Bloléquin, le département dans lequel est située cette coopérative, et Toulépleu, un département voisin, représentent à eux deux 75 % de la perte de forêt primaire du sud-ouest de la Côte d'Ivoire depuis 2016, soit 55 % de la perte totale (3). À cette cadence, la forêt restante de Bloléquin disparaîtra d'ici 10 ans (ibid).

Dans le département de Bloléquin, la déforestation est pratiquée dans toutes les aires protégées : Scio, Goulaleu, Krozalie, Gouin et Mont Sainte/Cavally (4). La plus proche de ces aires protégées est située à moins de 22 km de la coopérative.

- (1) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>
- (2) https://www.linkedin.com/in/assande-rodrigue-asse-75098a141/?trk=public_profile_browsemap_mini-profile_title
- (3) <https://www.vivideconomics.com/wp-content/uploads/2019/08/EN-2019-Update-on-Deforestation-in-South-West-Côte-d'Ivoire-1.pdf>

- (4) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (5) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>
- (6) https://www.linkedin.com/in/assande-rodrique-asse-75098a141/?trk=public_profile_browsemap_mini-profile_title
- (7) <https://www.vivideconomics.com/wp-content/uploads/2019/08/EN-2019-Update-on-Deforestation-in-South-West-Côte-d'Ivoire-1.pdf>
- (8) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>

BORIBANA COOP-CA (Bloléquin, Montagnes)



Entre novembre 2017 et novembre 2019, 6 902 ha ont été défrichés dans la zone à risque de déforestation liée au cacao, dont 63 ha entre le 1er octobre et le 10 novembre 2019.

La Société Coopérative Agricole Boribana de Bloléquin (BORIBANA COOP-CA) a été fondée en 2014 pour collecter et commercialiser des produits agricoles sous la direction de M. Sawadogo Toukounnogo (président) et de Dominique Kadio Komenan (directeur) (1). En 2015, cette coopérative figurait dans le top 2000 des sociétés commerciales de la Côte d'Ivoire, avec un chiffre d'affaires s'élevant à 1 012,5 millions de francs CFA (2). De plus, elle a été classée deuxième meilleure coopérative lors de la quatrième édition des Journées nationales du cacao et du chocolat (JNCC) en 2017 (3).

La coopérative regroupe 838 exploitations, soit un total de 7 086 ha, dont 5 508 ha occupés par du cacao certifié RA (4). Pour la récolte 2018-2019, la coopérative a vendu 3 240 tonnes de cacao certifié, dont 2 324 tonnes de cacao certifié RA et 901 tonnes de cacao certifié UTZ. On ne sait pas exactement où le reste est vendu (5).

Boribana fournit du cacao à Barry Callebaut, le plus grand fabricant de produits à base de cacao et de chocolat au monde, par l'intermédiaire de sa filiale, la Société africaine de cacao (SACO) établie à Abidjan (ibid).

La coopérative serait située soit en bordure de l'aire protégée Gouin-Débé, qui est répertoriée comme forêt classée (6), soit à l'intérieur de cette aire protégée. L'incertitude quant à l'emplacement précis de cette coopérative est due aux légères variations des coordonnées GPS assignées à cette coopérative.

Même si les membres de la coopérative ont reçu des instructions interdisant la destruction des zones à haute valeur de conservation (HCV) et des aires protégées, et malgré la mise en place d'un programme pour protéger les écosystèmes naturels dans les exploitations membres, il existe toujours un risque de déforestation liée au cacao dans la chaîne d'approvisionnement. Ce risque a pour origine principale les exploitations non certifiées. Un audit mené en 2019 par UTZ-RA sur les exploitations agricoles certifiées n'a pas prouvé la destruction des écosystèmes et des forêts, et aucune des exploitations agricoles échantillonnées ne se trouvait à l'intérieur des aires protégées de la région (4). Toutefois, cet audit ne représentait qu'une sélection de fermes certifiées, et les fermes non certifiées de la coopérative n'ont pas été inspectées.

(1) <https://business.abidjan.net/AL/a/37040.asp>

(2) https://businessinfo.ci/upload/pdf/BBCo-Top-2000-des-entreprises_29062018.pdf

(3) <https://aip.ci/cote-divoire-la-cooperative-boribana-de-blolequin-deuxieme-meilleure-cooperative-de-cacao/>

(4) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>

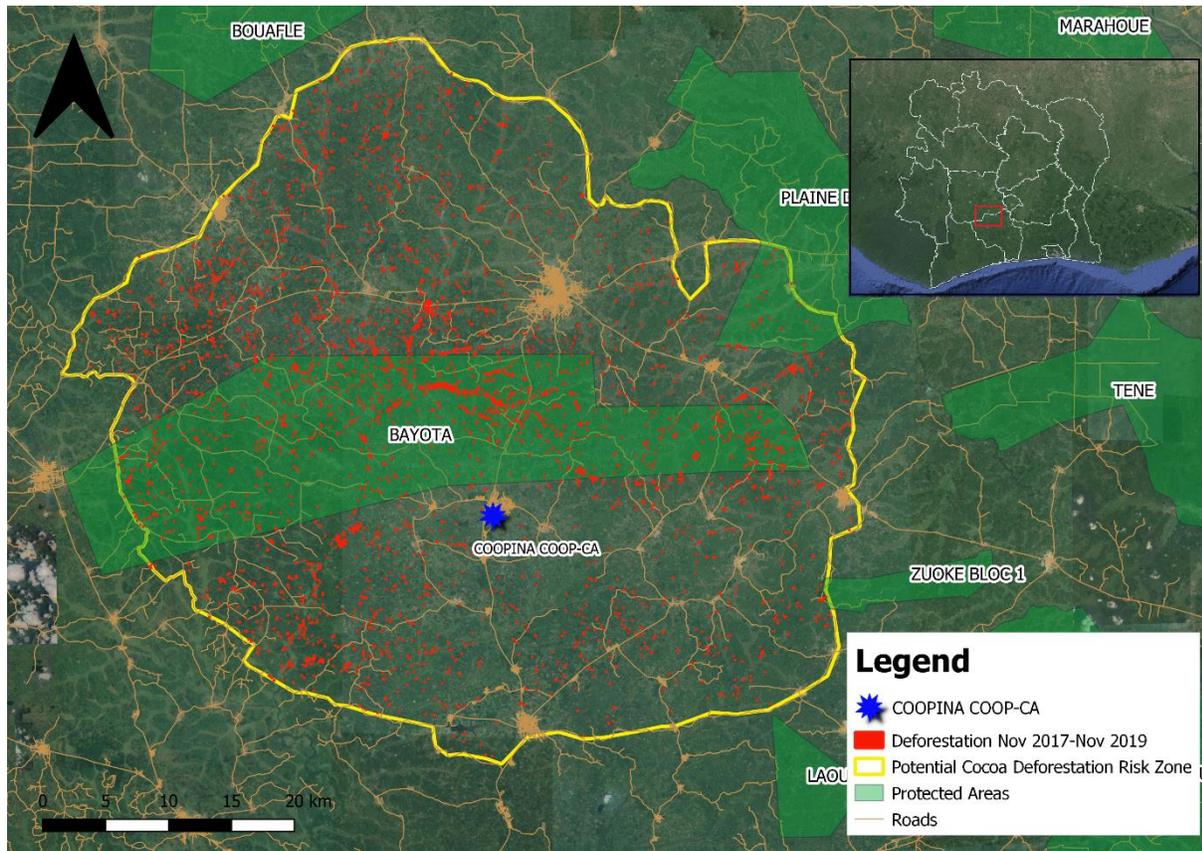
(5) <https://app.rainforest-alliance.cloud/search/document.php?Id=00Pof00000zGABGEA4>

(6) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>

(7)

https://www.globalforestwatch.org/map?map=eyJjZW50ZXIiOmsibGFoJjoyNywibG5nIjoxMnosImJlYXJpbmciOjAsInBpdGNoIjowLCJ6b29tIjoyfQ%3D%3D&menu=evJkYXRhc2VoQ2FoZWdvcnkiOiJmb3Jlc3RDaGFuZ2UiLCJtZW51U2VjdGlubiI6ImRhdGFzZXRzIno%3D&modalMeta=umd_landsat_alerts

COOPINA COOP-CA (Gagnoa, Gôh-Djiboua)



Entre novembre 2017 et novembre 2019, 458 ha ont été défrichés dans la zone à risque de déforestation liée au cacao, dont 66 ha entre le 21 septembre et le 19 novembre 2019.

La Société coopérative ivoirienne des nouveaux agriculteurs (COOPINA COOP-CA) a été fondée en 2014 (1). Son cacao est certifié UTZ-RA. La coopérative regroupe 1 203 exploitations, soit un total de 5 850 ha (2), dont 3 126 ha de cultures de cacao certifié (3).

D'après un audit mené en 2019 par RA, il n'y a eu aucune conversion de terres depuis que le groupe a démarré le processus de certification. Bien que la coopérative ait développé une procédure de traçabilité, et qu'il y aurait une séparation physique de stockage entre le cacao certifié et le cacao non certifié (ibid), il existe un risque que du cacao non certifié lié à la déforestation entre dans la chaîne d'approvisionnement. La coopérative est située à moins de cinq kilomètres de l'aire protégée de Bayota qui est répertoriée comme forêt classée (4). De plus, l'audit de RA réalisé en 2019 a démontré que les plantations certifiées n'étaient pas situées à l'intérieur des aires protégées des forêts, mais ceci ne peut être confirmé pour les exploitations qui n'ont pas été inspectées ni pour les exploitations non certifiées.

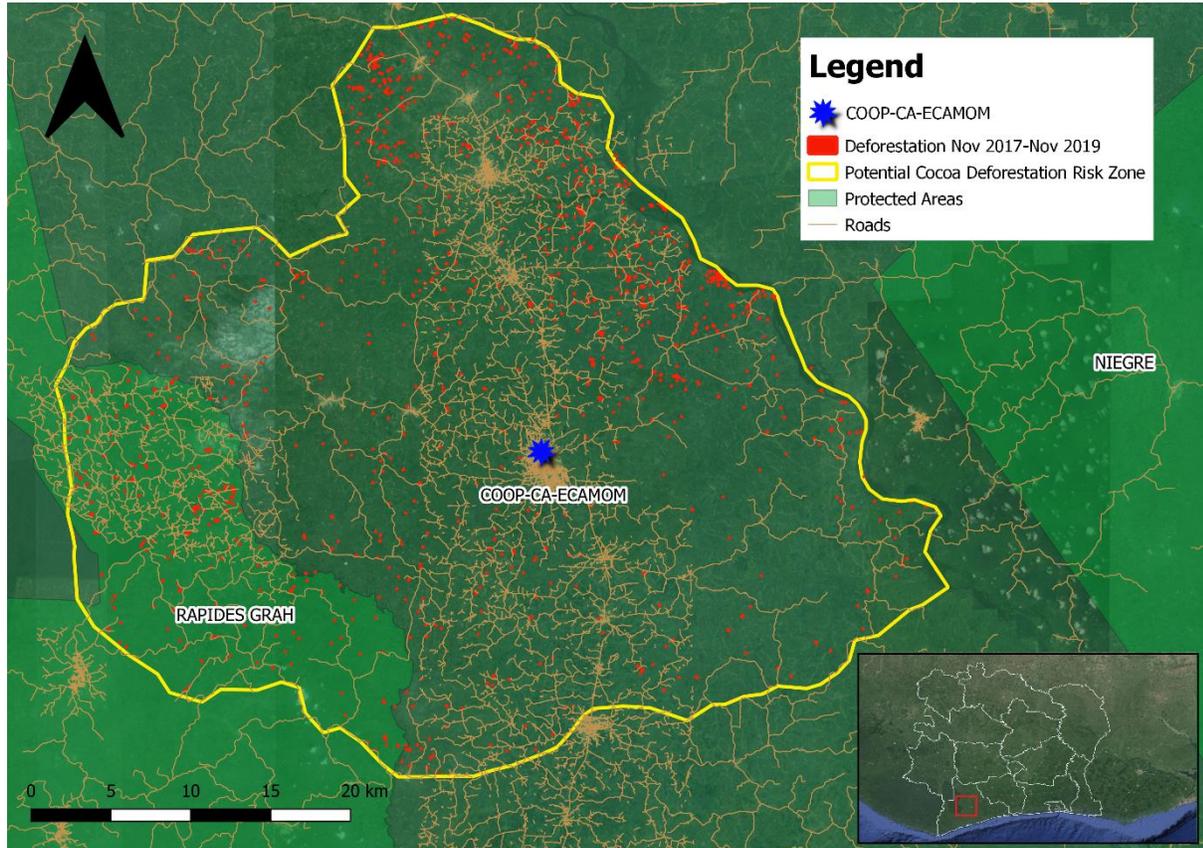
Cémoi, un fabricant de chocolat français, est un des acheteurs du cacao produit par la COOPINA COOP-CA (5). Cémoi est le plus grand fabricant français de chocolat ainsi qu'un important négociant. La société figure parmi les 30 fabricants de chocolat les plus importants au monde.

(1) <https://business.abidjan.net/AL/a/37933.asp>

(2) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>

- (3) <https://app.rainforest-alliance.cloud/search/document.php?Id=ooPofoooooyqsTBEAY>
- (4) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (5) Source non divulguée.

COOP-CA-ECAMOM (Méagui, Bas-Sassandra)



Pour cette coopérative, 133 ha ont été défrichés, entre novembre 2017 et novembre 2019, dans la zone à risque de déforestation liée au cacao, dont 6 ha entre le 24 septembre et le 19 novembre 2019.

La société coopérative des éco-agriculteurs modernes de Méagui (COOP-CA ECAMOM) compterait 2 442 membres cultivateurs de cacao, ce qui représente une superficie totale de 13 000 ha de plantations de cacaoyers. La coopérative aurait vendu 8 000 tonnes de cacao en 2017 (1). ECAMOM a obtenu un renouvellement de sa licence d'exportation pour la saison cacaoyère 2019-2020 (2). Elle compte parmi ses clients Cargill (le deuxième négociant de cacao au monde), Barry Callebaut (le plus grand négociant de cacao au monde), Nestlé (le sixième fabricant de chocolat au monde en termes de chiffre d'affaires net [3]), et Zamacom (une filiale de ECOM Agroindustrial Corporation Ltd., un des cinq premiers négociants de cacao et de coton au monde [4,5]) (1, 6).

La coopérative compte 2 839 ha de cultures de cacao certifiées par UTZ-RA (7). Le cacao de la coopérative est également certifié par Fairtrade depuis 2013, bien que l'on ne connaisse pas exactement le nombre d'hectares de cultures certifiées (8).

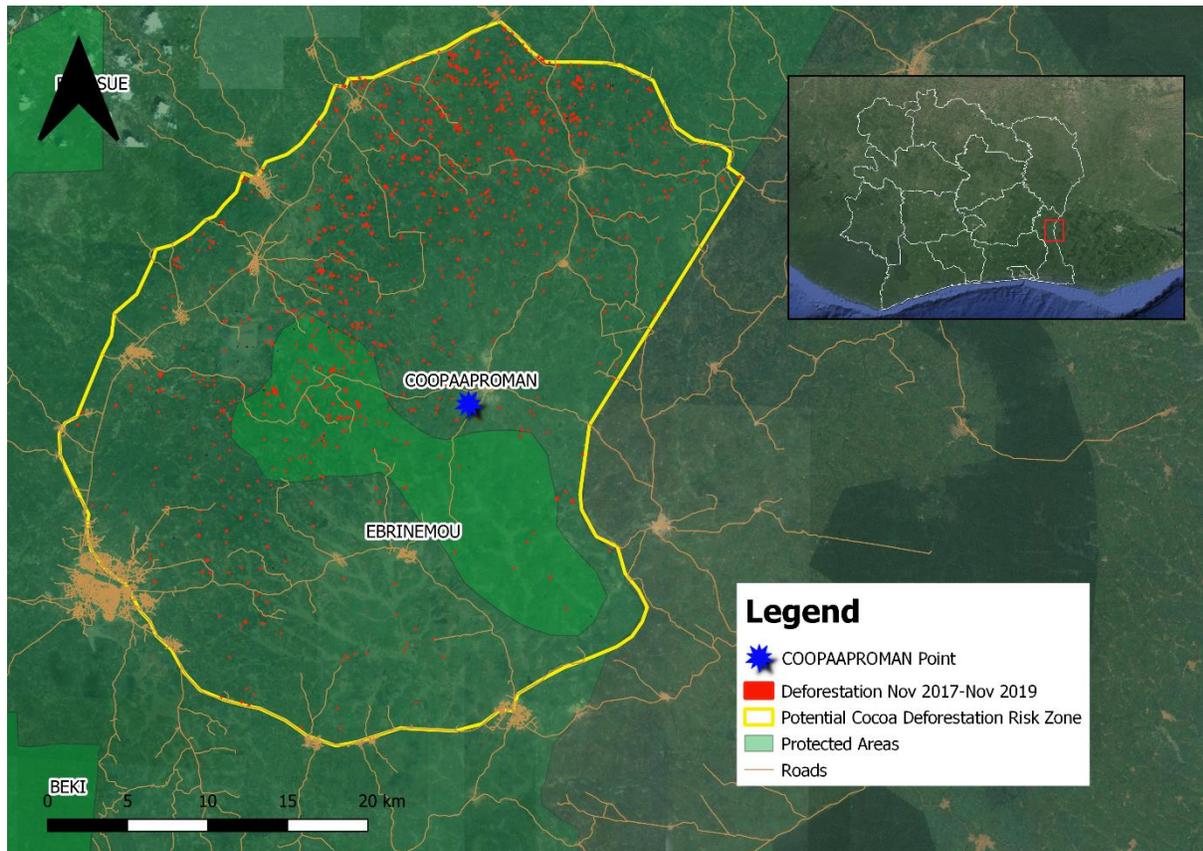
En 2016, elle a été primée « meilleure société coopérative de Nawa » à l'occasion des Journées nationales du cacao et du chocolat (). La coopérative a investi 100 millions de francs CFA en 2018 pour améliorer les conditions de vie de ses cultivateurs (10).

Elle est implantée dans la ville de Méagui, qui se situe entre deux aires protégées, Niegre et Nibi Hana, toutes deux répertoriées comme forêts classées (9). La COOP-CA-ECAMOM se situe à moins de 24 km de l'aire protégée la plus proche. Cependant, une rivière sépare cette aire protégée et la coopérative, ce qui rend peu probable le transport des fèves de cacao produites dans ces aires vers la coopérative.

Le rapport d'audit de RA mené en 2019 a indiqué que sur « 70 % des plantations [certifiées] visitées, la végétation indigène (l'ombrage des arbres) n'est pas entretenue » et que « l'administrateur du groupe n'a pas élaboré de plan d'action pour augmenter ou restaurer progressivement la végétation naturelle, bien que 70 % des plantations visitées aient une couverture végétale indigène totale inférieure à 10 % ». Dans le même temps, l'audit affirme que les exploitations [certifiées] ont conservé des écosystèmes entièrement naturels, qu'il n'y a pas eu de destruction de forêts » et que « les activités du groupe n'ont pas endommagé d'aire protégée » (7).

- (1) <http://www.ecamom.com/presentation>
- (2) <https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast-licences/ivory-coast-issues-72-cocoa-export-licences-for-2019-20-season-idUSL5N2673XF>
- (3) <https://www.icco.org/about-cocoa/chocolate-industry.html>
- (4) <https://cocoainitiative.org/members-post/ecom/>
- (5) <http://www.dutchcocoa.nl/en/ecom-agroindustrial.html>
- (6) <https://lespagesvertesci.net/entreprise-2470&ecamom-coop-c.a-agriculture-elevage-cafe-cacao-annuaire-agriculture-lespagesvertes>
- (7) https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjD2Y78kY3mAhXH1AKHW8CAysQFjABegQIARAC&url=http%3A%2F%2Fafricertlimited.co.ke%2Fsummary%2FCOOP%2520CA%2520ECAMOM%25201.pdf&usg=AOvVaw3iFKk4I1EMwjR_WnNXTWBX
- (8) <https://www.fairtradeafrica.net/producers-products/producer-profile/?prod=639>
- (9) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (10) <https://aip.ci/cote-divoire-journees-nationales-du-cacao-dans-la-nawa-la-cooperative-ecamom-de-meagui-primee/>
- (11) <http://www.laregionale.ci/page/Culture/118/publicit%C3%A9>

COOPAAPROMAN (Agnibilékrou, Comoé)



Entre novembre 2017 et novembre 2019, 138 ha ont été défrichés dans la zone à risque de déforestation liée au cacao de cette coopérative, dont 15 ha entre le 20 octobre et le 13 novembre 2019.

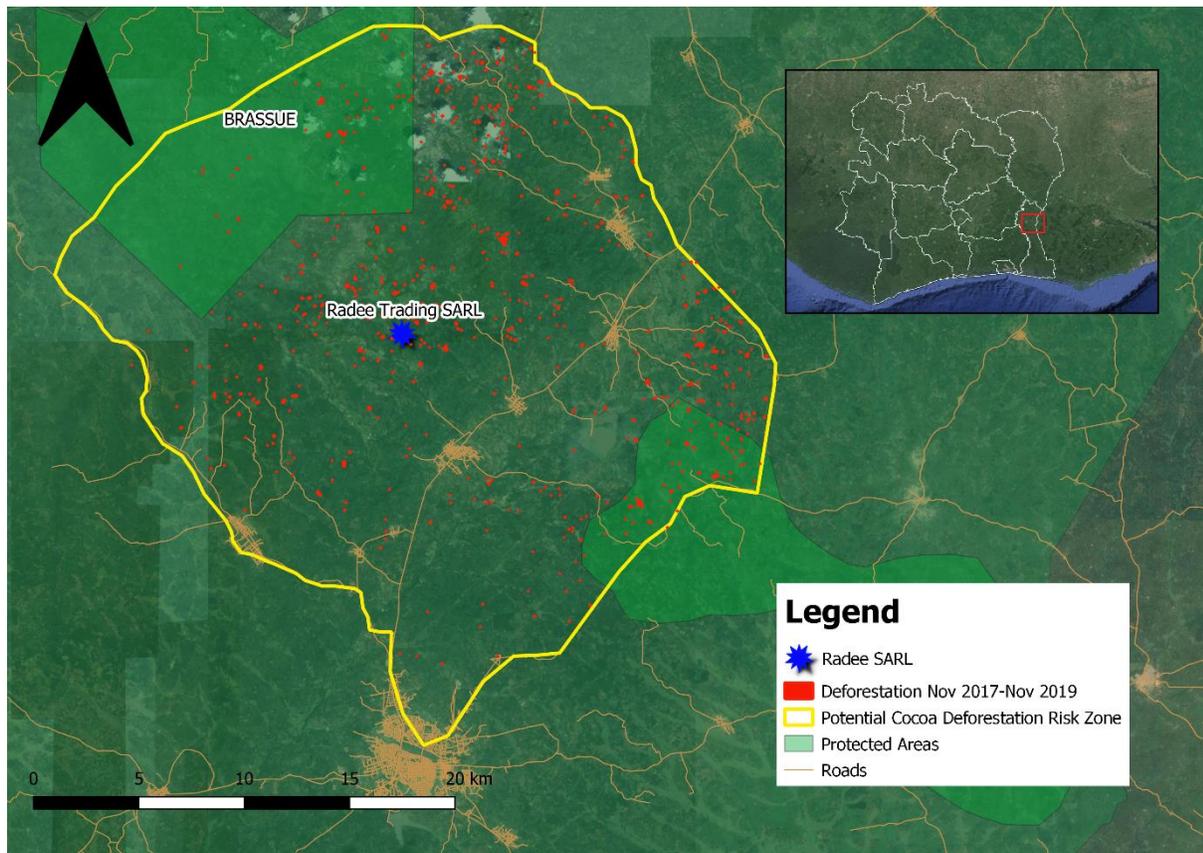
La Société coopérative Agricole Anouanze des producteurs de Manzanouan (COOPAAPROMAN) est située dans le village de Manzanouan dans le département d'Agnibilékrou. Elle compterait 564 membres qui, au cours de la saison agricole 2017-2018, ont produit 1 700 tonnes de cacao sur 2 993 ha de plantations (1). La totalité de la récolte a ensuite été vendue à Cargill West Africa (ibid.).

La coopérative est certifiée pour le cacao par UTZ-RA pour 2 221 ha, dont 521 ha sont réservés à la conservation et 250 ha à d'autres cultures (ibid). Depuis 2015, la coopérative a cartographié les fermes de ses membres avec l'aide de Cargill (ibid).

Selon la base de données Protected Planet de l'UICN, la coopérative est située dans une aire protégée appelée Ebrinenou (2). Lorsque les coordonnées GPS des fermes obtenues pendant les visites de l'audit 2019 de RA ont été entrées dans l'application web de Global Forest Watch, il a été démontré que 75 % des fermes des cultivateurs membres étaient situées dans les limites de l'Ebrinenou (1). Au fil du temps, cette forêt semble avoir été déclassée, et le 5 janvier 2017, les listes actualisées des forêts classées par région de la SODEFOR ne mentionnent pas de forêt nommée Ebrinenou (3).

- (1) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>
- (2) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (3) http://www.sodefor.ci/pdf/List_fc.pdf

Radee Trading SARL (Abengourou, Comoé)



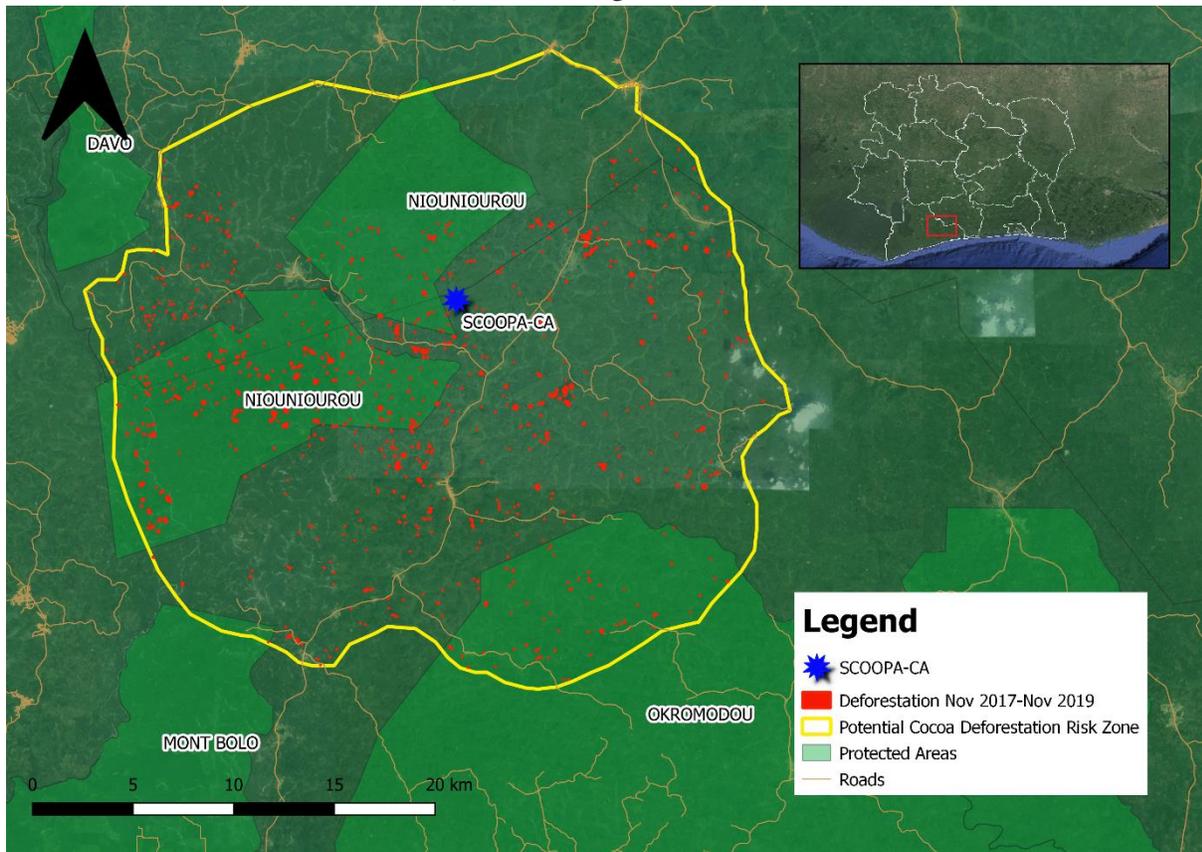
Entre novembre 2017 et novembre 2019, 103 ha ont été défrichés dans la zone à risque de déforestation liée au cacao de cette coopérative, dont 10 ha entre le 20 octobre et le 13 novembre 2019.

Radee Trading SARL se trouve dans le département d'Abengourou dans le district de Comoé dans l'est de la Côte d'Ivoire. Elle est située à moins de trois kilomètres de la forêt classée de Brassue (1).

Un audit réalisé par RA en octobre 2019 indique que la coopérative utilise 8 000 ha de terres, dont 6 417 ha certifiés par UTZ-RA pour la production de cacao (3). La coopérative compte 1 640 membres qui produisent 4 346 tonnes de cacao. La dernière certification pour la production de cacao a été délivrée le 18 juillet 2018. Le 7 novembre 2019, la certification UTZ-RA de Radee Trading SARL a été suspendue. Afin de répondre aux normes de certification UTZ-RA, chaque cultivateur est tenu d'avoir un plan de gestion agricole. L'audit le plus récent de UTZ-RA a indiqué que 74 % des producteurs de la coopérative en disposent, mais que le plan couvrant la période 2017-2023 ne tient toujours pas compte des critères liés à l'érosion et de la santé des sols, à la gestion de l'eau, aux conditions de travail et au changement climatique. Il a par ailleurs été constaté que les programmes associés ne sont généralement pas mis en œuvre dans les exploitations cacaoyères certifiées. Il est possible qu'une combinaison de plusieurs critères de certification non remplis ait conduit à la suspension de la certification UTZ-RA, mais aucune raison formelle n'a été donnée.

- (1) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (2) <https://www.rainforest-alliance.org/business/wp-content/uploads/2019/10/Certified-Farms-CoC-Operations-September2019.pdf>
- (3) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>

SCOOPA-CA (Lakota, Gôh-Djiboua)



Entre novembre 2017 et novembre 2019, 116 ha ont été défrichés dans la zone à risque de déforestation liée au cacao de cette coopérative, dont 15 ha entre le 20 octobre et le 13 novembre 2019.

La Société coopérative des producteurs d'Adama Kouamekro (SCOOPA-CA) est implantée à Lakota dans le district de Gôh-Djiboua. La coopérative compte 665 cultivateurs travaillant dans 692 fermes, soit 2 900 ha de plantations. Sur ces terres, 2 369 ha sont certifiés pour la production de cacao (1), 375 seraient utilisés pour la conservation et le reste pour d'autres cultures.

Pour la saison 2018-2019, la coopérative a vendu 1 085 tonnes de fèves de cacao certifié par UTZ-RA à Barry Callebaut et a pour objectif de produire 1 391 tonnes de cacao pour la saison 2019-2020.

La SCOOPA-CA participe à plusieurs initiatives de développement durable relatives à la productivité, à l'agroforesterie et au reboisement, y compris le Système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE), l'alphabétisation et le commerce équitable (ibid). La coopérative a distribué 2 646 arbres d'ombrage à ses membres, bien que la plupart des exploitations visitées dans le cadre de l'audit d'UTZ-RA aient un couvert végétal inférieur à 15 % (1). (Un système agroforestier robuste serait plus proche de 30 % d'ombrage). L'audit mené par UTZ-RA en 2019 a mis en évidence que la coopérative n'avait pas respecté certains critères. L'un d'entre eux concernait les exploitations n'ayant pas maintenu une végétation indigène près des écosystèmes aquatiques (ibid).

La coopérative est située dans le périmètre de la forêt classée de Niouniourou (2). Il existe donc un risque que le cacao provenant de cette coopérative ait contribué à la déforestation de cette forêt classée.

- (1) <https://www.rainforest-alliance.org/business/solutions/certification/agriculture/certificate-search-public-summaries/>
- (2) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>

Glossaire

- **ICF** – Initiative Cacao et Forêts
- **RA** – Rainforest Alliance
- **SODEFOR** – La Société de développement des forêts. Entreprise publique ivoirienne chargée de l’entretien et de l’extension des forêts sous sa juridiction.
- **UTZ-RA** – UTZ-Rainforest Alliance (UTZ et Rainforest Alliance ont fusionné en janvier 2019)
- **WCF** – World Cocoa Foundation

Méthode

La première étape de l’analyse du présent rapport a consisté à créer une base de données d’informations sur la chaîne d’approvisionnement du cacao dans un système d’information géographique (QGIS) (1, 2, 3, 4, 5). Cette base de données a été élaborée à partir d’informations accessibles au public pour la Côte d’Ivoire (par exemple, les périmètres administratifs et les aires protégées [6]) et d’informations coopératives provenant des organismes de certification UTZ, RA et Fairtrade. Ces informations ont ensuite été complétées par des données sur la déforestation de novembre 2017 à novembre 2019 fournies par Vivid Economics (ibid) et les alertes GLAD de Global Forest Watch (7). Enfin, des maillons de la chaîne d’approvisionnement ont été ajoutés à partir de diverses sources, lorsque celles-ci étaient disponibles.

Critères utilisés pour sélectionner les coopératives

Afin de sélectionner les coopératives à inclure dans le rapport, les critères ci-dessous ont été examinés :

- La présence de déforestation – En utilisant des images satellitaires de deux périodes : du 1^{er} novembre 2017 à novembre 2019 et de septembre/octobre à novembre 2019 pour la déforestation la plus récente.
- La proximité d’une aire protégée – Si une coopérative était plus proche d’une zone protégée qu’une autre, elle était considérée comme présentant un risque de déforestation plus élevé associé à cette aire protégée (par exemple, une déforestation illégale et une perte de forêts de haute valeur).
- Le fait qu’une coopérative soit située ou non dans une région connue pour sa production de cacao – Si une coopérative était située dans une région purement cacaoyère, il était plus probable que la déforestation puisse être imputée à la production de cacao.
- Le nombre de membres et la taille de la zone couverte par la coopérative – Plus le nombre de membres est élevé, ou plus la superficie couverte par la coopérative est importante, plus la zone à risque de déforestation associée est grande.
- La topographie et le paysage – Si une coopérative et une zone défrichée étaient séparées par une grande masse d’eau ou par un terrain inaccessible, alors elles n’étaient pas considérées comme liées.

Zone à risque de déforestation liée au cacao

Tout au long du rapport, il est fait référence à une « zone à risque de déforestation liée au cacao ». Cette zone a été déterminée en utilisant les alertes déforestation susmentionnées, les emplacements des coopératives et le réseau routier cartographié en Côte d’Ivoire. La distance moyenne parcourue par une fève de cacao avant de rejoindre une coopérative est de l’ordre de 25

à 46 km (7). En partant de ce chiffre, les coopératives ont été classées en trois catégories : petites (moins de 800 membres), moyennes (de 800 à 1 000 membres) et grandes (plus de 1 000 membres). La distance moyenne parcourue par une fève de cacao a ensuite été appliquée à ces catégories, avec 25 km, 35 km et 45 km attribués respectivement aux petites, moyennes et grandes coopératives. Cette distance moyenne a été utilisée lors de la cartographie du réseau routier entourant les coopératives, en suivant la distance fixée le long de toutes les routes s'éloignant de la coopérative. Ces limites ont ensuite été tracées et reliées à tous les autres points afin de délimiter une zone à risque de déforestation autour de la coopérative. Lors de la cartographie, une zone tampon de 2 à 3 km a également été appliquée à chaque route, en raison de la présence de chemins de terre non officiels qui pourraient être utilisés pour le transport du cacao.

- (1) <https://mapcruzin.com/free-ivory-coast-arcgis-maps-shapefiles.htm>
- (2) <http://download.geofabrik.de/africa/ivory-coast-latest-free.shp.zip>
- (3) https://gadm.org/download_country_v3.html
- (4) <https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas>
- (5) <https://www.maphubs.com/>
- (6) IMAGES. Utilisation autorisée en juillet 2018 par une communication en Conseil des ministres
- (7) https://www.globalforestwatch.org/map?map=eyJjZW50ZXIiOnsibGFoIjoyNywibG5nIjoxMnosImJlYXJpbmciOjAsInBpdGNoIjowLCJ6b29tIjoyfQ%3D%3D&menu=eyJkYXRhc2VoQ2FoZWdvcnkiOiJmb3Jlc3RDdGFuZ2UiLCJtZW51U2VjdGlvbiI6ImRhdGFzZXRzIno%3D&modalMeta=umd_landsat_alerts
- (8) Consultant cacao
- (9) Rainforest Alliance